

COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DE ST-FERDINAND (CDPE)
375, rue Principale à Saint-Ferdinand (Québec) G0N 1N0

RÉUNION DU 22 AVRIL 2015

Présences :

Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)
François Gagnon, administrateur (poste n° 1)
Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)
Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)
formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Renée Vigneault, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand sans droit de vote, et Michelle Lemay, secrétaire en appui au CDPE sans droit de vote, assistent à la réunion.

Absences motivées :

Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)
Richard Jourdain, administrateur (poste n° 2)
Rosaire Croteau, maire de la municipalité de Saint-Ferdinand nommé d'office avec droit de vote
Claude Blier, membre nommé d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand sans droit de vote.

1. Ouverture de la réunion - Lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 18 h 45 par le président, Jean-Paul Marcoux.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la session du 25 mars 2015
 3. Correspondance
 4. Paiement de factures
 5. Programme *AccèsLogis Québec*
 6. Terrain excédentaire de l'ancien Hôpital St-Julien
 7. Motel industriel
 8. Demande de subvention en vertu des dispositions de la politique *Mesures incitatives - Publicité pour le secteur touristique de la municipalité de Saint-Ferdinand, volet 3*
 9. *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4* (Projet V4-2014-1)
 10. Demande d'aide financière (Microbrasserie O'Chenaye)
 11. Demande d'aide financière (Projet d'unités d'habitation en copropriété divise)
 12. Offre d'emploi
 13. Panneaux promotionnels de la zone industrielle
 14. Assemblée générale annuelle
 15. Révision des politiques (volets 1, 2, 3 et 4)
 16. Date de la prochaine rencontre
 17. Varia
 18. Fermeture de la session.
- 2015-24 Sur proposition de Mario Faucher
Appuyé de François Gagnon
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la session du 25 mars 2015

- 2015-25 Sur proposition de Roger Paquet
Appuyé de François Gagnon
Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 25 mars 2015.

Adopté à l'unanimité

3. Correspondance

Le 9 avril, le maire de la municipalité de Villeroy, Michel Poisson, nous a demandé une copie des différentes politiques du CDPE. Celles-ci lui ont été envoyées par courrier électronique.

Nous avons reçu copie de la résolution n° 2015-04-98 adoptée par le conseil de la Municipalité de Saint-Ferdinand en lien avec le thème du Sommet sur la croissance démographique *On vise dans le 1000 dans la MRC de L'Érable*.

Le reste de la correspondance reçue sera traité lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

4. Paiement de factures

2015-26 Sur proposition de Mario Faucher
Appuyé de Roger Paquet
Que le CDPE approuve le paiement des factures suivantes payables immédiatement :

- le remboursement des frais de déplacement de Mario Gosselin lors de la rencontre du 26 mars dans les bureaux du GRT Beauce-Appalaches à Thetford Mines, dans le dossier *AccèsLogis Québec*, au montant de 27,45 \$;
- la facture n° 2015-4 de Michelle Lemay, pour les honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la réunion du 22 avril du conseil d'administration du CDPE ainsi que pour la comptabilité, les tâches administratives et les recherches nécessaires au bon fonctionnement du CDPE, au montant de 500 \$;
- le remboursement des dépenses de Michelle Lemay pour des fournitures et frais de bureau, au montant de 33,55 \$.

Adopté à l'unanimité

Je, Mario Gosselin, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont disponibles pour le paiement de ces factures totalisant la somme de 561 \$.

Signature

Michelle Lemay nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 31 mars. Un chèque était toujours en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et quatre dans le dossier Éoliennes de l'Érable.

5. Programme *AccèsLogis Québec*

Jean-Paul Marcoux fait un bref rapport des sujets discutés lors de l'atelier de travail du 26 mars dans les locaux du GRT Beauce-Appalaches à Thetford Mines.

2015-27 Sur proposition de François Gagnon
Appuyé de Mario Faucher
Que le CDPE mandate Jean-Paul Marcoux pour assister à l'assemblée générale annuelle du GRT Beauce-Appalaches qui se tiendra le mardi 26 mai 2015 à 11 h 30 dans les locaux du GRT à Thetford Mines.

Adopté à l'unanimité

6. Terrain excédentaire de l'ancien Hôpital St-Julien

Il n'y a rien de nouveau dans ce dossier depuis la dernière réunion.

7. Motel industriel

2015-28 Sur proposition de François Gagnon
Appuyé de Mario Faucher

Que le CDPE autorise le versement au ministre du Revenu du Québec de la TPS et de la TVQ perçues sur les loyers du motel industriel des mois de janvier, février et mars 2015 (718,41 \$), moins le remboursement à 50 % de la TPS et de la TVQ payée au cours de cette même période pour les activités régulières du CDPE en tant qu'organisme de services publics (24,09 \$), pour un montant de 694,32 \$.

Adopté à l'unanimité

2015-29 Sur proposition de Roger Paquet
Appuyé de François Gagnon
Que le CDPE paie la facture n° 985 de Faucher Sport Marine inc. pour un cylindre de porte acheté à la Coop des Appalaches (Quincaillerie BMR St-Ferdinand), au montant de 66,66 \$.

Adopté à l'unanimité

Je, Mario Gosselin, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont disponibles pour le paiement de ces factures totalisant la somme de 760,98 \$.

Signature

8. Demande de subvention en vertu des dispositions de la politique *Mesures incitatives - Publicité pour le secteur touristique de la municipalité de Saint-Ferdinand, volet 3*

2015-30 Sur proposition de Mario Faucher
Appuyé de Roger Paquet
Conformément aux dispositions de la politique *Mesures incitatives - Publicité pour le secteur touristique de la municipalité de Saint-Ferdinand, volet 3*, que le CDPE accepte la demande de subvention du 15 avril 2015 du Manoir du lac William à l'effet de lui rembourser une partie des coûts de publicité encourus en 2014 compte tenu que cette entreprise respecte les critères d'admissibilité prévus dans ladite politique et que le CDPE autorise le versement du montant maximum de l'aide financière de 1500 \$ pour des publicités sur lesquelles n'apparaît pas la bannière de la municipalité de Saint-Ferdinand.

Adopté à l'unanimité

Je, Mario Gosselin, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont disponibles pour le paiement de cette aide financière de 1500 \$.

Signature

9. *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4 (projet V4-2014-1)*

2015-31 Sur proposition de Mario Faucher
Appuyé de Roger Paquet
Que le CDPE informe les propriétaires visés par le projet V4-2014-1 à l'effet qu'il maintient sa décision du 14 janvier 2015 compte tenu qu'ils ne répondent au critère d'admissibilité prévu à l'article 2 de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*.

Adopté à la majorité des administrateurs présents

10. Demande d'aide financière (microbrasserie O'Chenaye)

Nous prenons connaissance de la lettre du 13 avril signée par le président de la Microbrasserie O'Chenaye sollicitant une aide financière du CDPE.

2015-32 Sur proposition de Mario Faucher
Appuyé de François Gagnon
Que le Comité de promotion économique de St-Ferdinand (CDPE) informe le président de la Microbrasserie O'Chenaye à l'effet qu'il ne peut acquiescer à sa demande d'aide financière pour son entreprise d'économie sociale car le CDPE

n'a pas de tel programme et qu'il se doit de fonctionner à l'intérieur du cadre de ses politiques et règlements.

Adopté à l'unanimité

11. Demande d'aide financière (Projet d'unités d'habitation en copropriété divisée)

Le 14 avril, un promoteur a demandé de l'information sur les dispositions de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*. Il avait déjà un exemplaire du pamphlet du CDPE. Croyant lui envoyer par courrier électronique la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*, c'est plutôt un document de travail sur d'éventuelles modifications à apporter à cette politique qui lui a été envoyé. Afin de rectifier cette erreur, Michelle Lemay lui enverra le bon document avec une note explicative.

12. Offre d'emploi

2015-33 Sur proposition de François Gagnon
Appuyé de Mario Faucher
Que le CDPE autorise Michelle Lemay à demander à Postes Canada de distribuer sur le territoire des municipalités de Saint-Ferdinand et d'Irlande une offre d'emploi pour recruter un secrétaire administratif ou une secrétaire administrative afin de la remplacer.

Adopté à l'unanimité

13. Panneaux promotionnels de la zone industrielle

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

14. Assemblée générale annuelle

Le projet d'amendements aux Règlements généraux a été déposé au secrétaire-trésorier le 3 avril 2015 en vue de son adoption lors de l'assemblée générale annuelle du 20 mai 2015. Les documents de travail pour finaliser la proposition budgétaire 2015, le plan d'action et le rapport d'activité ont été remis aux administrateurs pour consultation.

15. Révision des politiques (volets 1, 2, 3 et 4)

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

16. Date de la prochaine rencontre

La prochaine réunion du CDPE sera l'assemblée générale annuelle du mercredi 20 mai 2015 à 19 h 30 dans la salle du conseil municipal située au 821, rue Principale à Saint-Ferdinand. Les administrateurs devront se présenter dès 19 h.

17. Varia

Aucun point n'a été soulevé.

18. Fermeture de la session

2015-34 Sur proposition de Roger Paquet
Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 22 h 5.

JEAN-PAUL MARCOUX
président

MARIO GOSSELIN
secrétaire-trésorier